



LE PRÉSIDENT

André ACCARY

Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Président du Département de Saône-et-Loire
Conseiller départemental du canton de Paray-le-Monial

Dossier suivi par
EU
N° D2600295

Mâcon, le

10 FEV. 2026

Rue de Lingendes
CS 70126
71026 MÂCON Cedex 9
Tél. : 03 85 39 66 10
Mél : cabinet.president@saoneetloire71.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En 2025, le Département a fait le choix de lancer un nouveau volet d'accompagnement des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale autour du numérique. En effet, ces investissements indispensables à l'accomplissement d'un grand nombre de vos missions peuvent être lourds. Aussi, dans l'esprit qui m'a toujours animé, et dans le cadre des travaux conduits par Arnaud Durix, Vice-président chargé du très haut débit, du développement des usages du numérique et de l'intelligence artificielle, nous avons décidé d'ouvrir un appel à projet qui a été un véritable succès ; l'enveloppe consacrée a été consommée en seulement 3 mois.

Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour la Saône-et-Loire qui est au rendez-vous des innovations qui façonnent le monde du XXIème siècle.

En conséquence, j'ai proposé au budget départemental 2026 de reconduire l'enveloppe de 300 000 €, et à la commission permanente du 6 février dernier d'adopter les modalités de cette nouvelle version de l'appel à projet. Suite à vos remarques et observations, il a été décidé d'adjoindre aux dispositifs existants un volet relatif à l'intelligence artificielle. Ces 2 mesures ayant été adoptées, je suis heureux de vous communiquer par le présent courrier les dispositions de cet appel à projet. Je sais déjà qu'un certain nombre d'entre vous l'attendaient. Pour cette raison, la plateforme de dépôt de dossier sera ouverte à compter du 13 février.

Les services du Département demeurent à votre écoute pour vous apporter les précisions utiles et les réponses à vos éventuelles questions.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



André ACCARY